



**HAL**  
open science

## Les médiathèques pour tous ?

Cécile Rabot

► **To cite this version:**

Cécile Rabot. Les médiathèques pour tous ?. Informations sociales, 2016, n° 190 (4), pp.106-114.  
10.3917/inso.190.0106 . halshs-03888233

**HAL Id: halshs-03888233**

**<https://shs.hal.science/halshs-03888233>**

Submitted on 2 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## LES MÉDIATHÈQUES POUR TOUS ?

[Cécile Rabot](#)

Caisse nationale d'allocations familiales | « Informations sociales »

2015/4 n° 190 | pages 106 à 114

ISSN 0046-9459

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2015-4-page-106.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'allocations familiales.

© Caisse nationale d'allocations familiales. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Les médiathèques pour tous ?

Cécile Rabot – sociologue



***Si les bibliothèques affichent la plus forte fréquentation de toutes les institutions culturelles, celle-ci reste marquée par des inégalités sociales et exclut encore une partie du public, laissant inachevée leur mission de démocratisation culturelle. De nombreuses équipes, privilégiant la collaboration et les partenariats locaux, publics et citoyens, mènent des initiatives fondées sur la médiation et la participation pour élargir le public, le faire venir et aller à sa rencontre.***

La lecture constitue une pratique culturelle de première importance. Par les usages multiples qu'elle permet (Mauger et Poliak, 1998), les horizons qu'elle ouvre et le répertoire d'expériences qu'elle offre (Nussbaum, 1990), elle joue un rôle essentiel dans le développement de la conscience et de la réflexion, qui sont au principe des sociétés démocratiques. Elle est par conséquent un des éléments centraux des politiques culturelles depuis leurs débuts (Dubois, 1999; Butlen, 2008) : il s'agit à la fois de soutenir la production de livres de qualité (dispositifs de soutien à l'écriture, à la traduction, à l'édition; Surel, 1997), de permettre leur diffusion (via les librairies indépendantes et les bibliothèques) et d'encourager une pratique de lecture désormais considérée comme bonne en soi, quels que soient ses objets et ses modalités (Chartier et Hébrard, 2000). L'école et différents dispositifs de médiation (festivals, temps forts de promotion du livre) sont investis, entre autres, de la difficile mission de donner le goût de lire au plus grand nombre et d'éveiller la curiosité pour des productions riches et diverses, ainsi que de nourrir une pratique indispensable à la survie du secteur économique de l'édition (Mollier, 2000).

Les bibliothèques dites de lecture publique sont l'un des rouages essentiels de cette politique. Financées par la collectivité et destinées au plus grand nombre, elles constituent une institution culturelle fondamentale, destinée à diffuser le livre, et plus généralement le savoir et la culture, y compris à des publics qui ne fréquentent guère les autres institutions culturelles (Petit, 1997). Qu'en est-il aujourd'hui de cette mission de démocratisation culturelle par les

bibliothèques, qui a présidé à leur développement? Il s'agira dans cet article d'analyser la persistance d'inégalités sociales de fréquentation de l'institution, puis d'interroger les conditions de possibilité de leur diminution, c'est-à-dire les moyens, mis en œuvre localement, d'atteindre les publics éloignés de la culture pour leur permettre de s'approprier l'offre de documents et de services mais aussi le lieu lui-même. Le propos s'appuiera sur une soixantaine d'entretiens approfondis menés en 2014-2015 dans une vingtaine de bibliothèques municipales françaises dans le cadre d'une enquête qualitative, pilotée par l'association Lecture jeunesse avec le soutien du ministère de la Culture, portant sur les politiques des bibliothèques en direction des adolescents.

### Une institution culturelle de premier plan

La lecture publique s'impose aujourd'hui au cœur des politiques culturelles des collectivités. Les élus lui sont très attachés : la construction d'une médiathèque, souvent privilégiée sur d'autres projets culturels, suscite engagement et fierté. Les fréquentes réticences à renoncer à la compétence lecture au moment du transfert des compétences d'une municipalité vers une communauté d'agglomération montrent une autre face de cet attachement. Les bibliothèques municipales se sont développées jusqu'à constituer un maillage serré du territoire : plus que les théâtres ou les conservatoires, elles constituent un établissement culturel de proximité. Au-delà de leur multiplication, elles ont su se moderniser et élargir leurs publics sur la base d'une offre élargie de supports (CD, DVD, presse, jeux), de niveaux de légitimité (documents grand public, BD, polars, fantasy, rap, etc.) et de services (action culturelle, formations informatiques, etc.). Elles semblent donc aller de soi, quitte à ce que leur institutionnalisation ait pour fréquent corollaire leur banalisation, voire leur invisibilisation (Dubois, 2012).

Elles sont en tout cas l'institution culturelle la plus reconnue et la plus fréquentée. Si les taux d'inscription en France (17 % de la population environ) sont moindres que ceux des bibliothèques scandinaves souvent enviées, les Français ont avec la bibliothèque un lien plus fort qu'avec d'autres institutions (Maresca, 2007), notamment pour l'avoir fréquentée dans l'enfance, dans le cadre scolaire ou familial. Beaucoup sont attachés à son existence, même sans la fréquenter eux-mêmes. Par ailleurs, la fréquentation excède de beaucoup les taux d'inscrits. Certains non-inscrits sont d'anciens inscrits susceptibles de se réinscrire; les variations du cycle de vie peuvent conduire à une intermittence de la pratique qui ne signifie pas nécessairement rupture. En outre, de nombreuses personnes non inscrites utilisent des services et au moins le lieu lui-même, sans emprunter de documents (Bertrand *et al.*, 2001).

Les médiathèques jouent un rôle essentiel dans l'accès à la culture. Offrant un accès gratuit une large palette de documents et de services, elles accompagnent souvent les parcours autodidactes et, plus largement, des trajectoires d'ascension sociale appuyées sur l'école. Aux publics dotés de « *bonne volonté culturelle* » (Bourdieu, 1979), c'est-à-dire désireux d'acquérir une culture « légitime », elles

permettent de trouver des livres de référence, des valeurs sûres ainsi que des documents cautionnés par l'institution aidant à éviter les impairs et construire, dans ce cadre large, des parcours de lecteurs singuliers faits de tâtonnements, d'ajustements, d'erreurs au coût réduit et de découvertes et qui, de fil en aiguille, forgent une expérience et une culture. Au-delà des ressources auxquelles elles permettent d'accéder, le cadre rassurant et structurant qu'elles constituent accompagne des trajectoires multiples, notamment de développement personnel, d'autoformation et de reconversion (Evans *et al.*, 2000).

### Une démocratisation culturelle inaboutie

Il reste que la fréquentation des bibliothèques est, comme la lecture, fortement différenciée socialement, en termes notamment de catégories socio-professionnelles et de niveaux de diplôme. C'est que la gratuité et le maillage du territoire ne suffisent pas à en autoriser l'usage. L'accessibilité n'est pas uniquement physique, comme le supposaient les politiques culturelles de l'époque de Malraux, et comme semblent encore le sous-entendre les discours actuels qui se concentrent sur les horaires d'ouverture et sur l'accessibilité des collections aux publics dits empêchés. Il ne suffit pas qu'une offre soit présente à proximité, gratuite et physiquement accessible pour qu'elle soit connue, reconnue et utilisée.

### Un coût d'entrée social

Pour évidentes qu'elles soient, les médiathèques restent mal connues de toute une partie de la population pour laquelle elles ne font pas partie des références et qui n'ose pas en franchir le seuil. Cette méconnaissance concerne à la fois l'offre, les règles de fonctionnement et, plus largement, les normes et le potentiel du site. La bibliothèque reste largement perçue comme un lieu du livre, une institution

“ (...) les médiathèques restent mal connues de toute une partie de la population (...) qui n'ose pas en franchir le seuil. ”

de conservation tournée vers le passé et un espace dédié à des activités intellectuelles. Nombreux sont les non-initiés qui ont le sentiment de ne pas savoir ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. Certains sont surpris de découvrir la diversité des documents mais aussi les possibilités offertes (emprunter, prolonger, venir avec des bébés non lecteurs, de poser des questions, demander de l'aide, etc.). La forte part d'implicite d'une institution fondée sur l'autonomie renforce le coût d'entrée social : alors que les grandes médiathèques vitrées ouvertes sur la rue, organisées sans guichet et en libre accès ont été pensées comme accessibles à tous, elles restent fermées à une part considérable de « non-publics » (Ancel et Pessin, 2004).

### Une appropriation difficile

Des obstacles symboliques et pratiques demeurent, qui nourrissent un sentiment de ne pas être à sa place dans l'institution, qu'une conservatrice résume par ces mots : « *C'est pas pour nous, diront les gens* ». Ce que les économistes nomment le « coût de recherche », c'est-à-dire l'énergie à déployer pour accéder à l'information recherchée et en localiser la source et la pertinence, demeure élevé,

qu'il s'agisse d'appréhender l'offre ou de trouver un document qu'on cherche et surtout un document qu'on n'a pas identifié mais qui serait adapté à ses goûts et à ses besoins. Le mode de présentation en rayonnage (qui ne donne à voir que le dos des livres) et le système complexe et savant de classification se conjuguent à la masse des documents pour produire un sentiment de submersion, plus ou moins élevé selon le capital culturel des intéressés, c'est-à-dire selon les repères dont ils disposent.

La bibliothèque est aussi un lieu de normes et de contraintes, plus ou moins admises et plus ou moins explicitées, qui peuvent fonctionner comme des freins : tandis que le silence et l'offre peuvent participer à créer l'image d'un lieu intellectuel et intimidant, voire angoissant, les règles du prêt engendrent parfois des craintes (peur de ne pas pouvoir respecter les règles, de perdre les documents, de ne pas tenir les délais) qui peuvent faire renoncer. Enfin, l'offre documentaire, pour riche qu'elle soit, exclut certains types de documents, par exemple littérature sentimentale, roman feuilleton ou pseudosciences, au risque d'exclure les lecteurs venus les chercher et repartis déçus. En fin de compte, la démocratisation culturelle est inaboutie et la manière dont l'institution est conçue contribue à entretenir des inégalités dans le sentiment de familiarité avec l'institution.

### **La bibliothèque et le territoire : d'indispensables partenariats**

Si la tendance majoritaire semble d'admettre ces inégalités, ou de les déplorer sans mettre en œuvre les moyens de les réduire (Rabot, 2014), un certain nombre d'initiatives locales existent qui participent à rapprocher de la bibliothèque des publics éloignés. Elles concernent les établissements les plus engagés dans une politique de médiation et d'élargissement et de diversification des publics, qui sont parfois, mais pas toujours, implantés dans des quartiers confrontés à des difficultés sociales et économiques massives, par exemple à Bobigny (Tabah, 1997). Elles tiennent à l'engagement de certains personnels, notamment de direction, mais aussi à des conditions de possibilité structurelles (moyens financiers et humains, pilotage et coordination, organisation du travail) et à une implication des établissements dans leur territoire (Chambon, 2010). Une bibliothèque ne peut en effet espérer toucher des publics éloignés qu'en étant non seulement au service de la collectivité (en se donnant comme mission de répondre aux besoins de ses membres dans leur diversité) mais aussi partie prenante d'un territoire et partenaire d'autres institutions et services (Seibel, 1995).

### **Bibliothèque et école : le premier partenariat**

Les partenariats les plus anciens sont ceux noués par les bibliothèques avec le monde scolaire autour de la mission, partagée par les deux institutions, de promotion de la lecture et de diffusion des savoirs. Les sections jeunesse ont été les premières à s'engager dans des formes de médiation et d'animation qui ne se sont répandues que récemment dans les sections adultes. Les accueils de classes dans les bibliothèques constituent une initiation importante, qui permet

la découverte du lieu, de ses modes de classement, de son offre documentaire, de ses personnels. Cette introduction est susceptible de donner l'envie de revenir, de construire la curiosité et l'autonomie, mais aussi, et d'abord, de faire exister l'institution dans l'espace mental de ceux qui, très vite ou beaucoup plus tard, pourront devenir usagers, avec plus de probabilités pour les collégiens de zones d'éducation prioritaire de faire partie des publics de l'opéra (Morel, 2006). Ces partenariats ne sont cependant pas sans friction; ils demandent de trouver un équilibre des rôles (Privat, 1994).

Les collaborations, plus rares, avec les collègues font apparaître le rôle essentiel des relations interpersonnelles, de la réciprocité de l'engagement et de la coconstruction des projets avec les documentalistes et les enseignants. La médiathèque de Décines (69) a ainsi pris le parti d'un accueil systématique des classes de quatrième de la commune, qui permette non seulement une visite mais une appropriation du lieu, par un travail sur la durée et un apprivoisement par la pratique. Malgré son coût (l'ensemble de la section adulte est mobilisé sur ces créneaux par ailleurs fermés au public), l'opération est vue comme une indispensable initiation. Même quand elles touchent un public restreint mais ciblé, ces actions peuvent modifier non seulement la perception des jeunes directement touchés mais aussi, plus largement, la place de l'institution dans la cité. C'est par exemple le cas du travail de la médiathèque Marguerite Duras (Paris 20<sup>e</sup>) avec des jeunes impliqués dans un Dispositif de socialisation et d'apprentissage (DSA).

### **Aller au-devant d'autres publics**

Plus largement s'est développé un travail hors les murs qui vise à « *déplacer le livre* » (Bonaccorsi, 2001), c'est-à-dire à apporter une partie de l'offre documentaire à ceux qui ne fréquentent pas l'institution et à faire apparaître la bibliothèque comme un lieu de ressources (Tabet, 2004). L'enjeu n'est pas de pallier un éloignement physique de l'offre, comme le visent les bibliobus qui parcourent les campagnes mais, en milieu urbain, de rapprocher symboliquement les livres des habitants. À la belle saison, certains établissements mettent en place des bibliothèques de rue aux fonctions multiples : apporter des livres dans les parcs, proposer des lectures, attirer les enfants pour toucher aussi les parents et, au total, construire une appétence à la fois pour la lecture et pour l'institution. D'autres actions se multiplient pour donner accès au livre aux publics qui en sont physiquement éloignés, notamment à des publics « captifs », plus faciles à saisir. C'est en particulier l'enjeu de collaborations avec les maisons d'arrêt ou des maisons de retraite, qui permettent à la fois de compenser la faiblesse de l'offre de lecture locale et de toucher des individus qui ne sont pas familiers des bibliothèques. Au-delà de l'apport de documents susceptibles de jouer un rôle dans les trajectoires, ces médiations sont susceptibles de modifier le regard de ces personnes à la fois sur la culture et sur l'institution. Mais ce travail hors-les-murs a bien sûr un coût puisqu'il demande du temps et un personnel à la fois disponible et prêt à travailler avec des publics différents.

Enfin, d'autres établissements s'appuient sur des relais pour faire venir à la bibliothèque des publics qui d'ordinaire n'y viennent pas. Les collaborations avec les centres de Protection maternelle et infantile, les centres sociaux et les associations permettent ainsi de s'adresser à des groupes déjà constitués et à des individus déjà mobilisés, avec lesquels existe un lien préalable. Elles s'inscrivent le plus souvent dans une réflexion collective menée à l'échelle du territoire, parfois dans le cadre de contrats « ville-lecture » (1992) destinés à lutter contre l'illettrisme (Constantin, 1998), puis de contrats « territoire lecture » (2010). Le recrutement d'une personne chargée de la coordination du dispositif favorise le dialogue entre les différentes institutions impliquées et la réflexion sur les projets, de leur définition à leur bilan en passant par le montage de dossiers de demandes de subventions. Cet engagement de la bibliothèque dans la cité relève donc fondamentalement de choix politiques de l'établissement et surtout de la collectivité.

### Accueillir et impliquer

L'élargissement des publics passe aussi par un renouvellement des postures professionnelles, qui vient modifier l'organisation du travail des équipes ainsi que la relation entre bibliothécaires et usagers (Durand et al., 2006). La politique d'accueil et d'implication des usagers doit alors parvenir à éviter le double écueil du misérabilisme et du populisme (Grignon et Passeron, 1989) : il ne s'agit ni de plaindre les classes populaires en les décrivant comme dépourvues de tout, ni d'en proposer une vision idéalisée et flatteuse en baissant le niveau d'exigence.

“ L'élargissement des publics passe aussi par un renouvellement des postures professionnelles (...). ”

Quant au renouvellement de l'image du lieu, il passe par le fait d'admettre les usages dans leur variété, sans hiérarchie de légitimité et en favorisant les circulations entre les espaces et entre les documents. Il s'agit d'entendre les besoins, de rendre possibles des trajectoires multiples et la cohabitation de pratiques et de publics divers, notamment grâce à des espaces décroisés et à des mises en valeur qui créent des liens entre les supports et incitent à sortir de ce qu'on avait prévu. Cette cohabitation des usages et des publics a besoin d'un cadre constitué de règles cohérentes qui ont fait l'objet d'un accord des professionnels dans leur institution et leur application et publicisées, moins comme un ensemble d'interdits que comme un espace circonscrit de possibles. Elles sont d'autant plus facilement admises qu'elles sont expliquées et qu'elles vont de pair avec des relations fondées sur un respect et une reconnaissance réciproques.

### Accueillir

À cet égard, les personnels des établissements les plus engagés dans des quartiers difficiles mettent en avant l'importance de l'accueil individualisé, qui passe par le salut mais aussi par la manifestation d'un intérêt. La bibliothèque William Shakespeare de Montpellier a développé une politique spécifique en ce sens en instaurant des postes d'accueil sur le parvis sur lesquels tourne l'ensemble du



personnel. Il s'agit de canaliser les groupes et d'énoncer les règles mais aussi, en sortant les visiteurs de l'anonymat et en revenant à l'interaction individuelle, de montrer à chacun qu'il est bienvenu et reconnu. À l'intérieur des établissements, il s'agit ensuite d'accompagner les usagers en trouvant une posture juste non intrusive, telle celle que partage l'ensemble de l'équipe de la médiathèque Václav Havel (Paris 18<sup>e</sup>) : au-delà des présupposés d'autonomie du libre accès, les personnels manifestent leur disponibilité pour aider les usagers à trouver des documents, à trier l'information mais aussi à faire des découvertes. Si les relations de proximité sont plus faciles à établir dans les établissements de taille petite ou moyenne que dans les grandes médiathèques, et tiennent en partie à l'organisation du travail (le temps libéré par l'automatisation du prêt peut être réinvesti dans cet accompagnement) et à la circulation de l'information, l'attitude des personnels, liée à leur sentiment de légitimité, à leurs croyances et à leur place dans l'institution, compte au moins pour autant.

### Impliquer

Au-delà de l'accueil, les établissements les plus engagés dans une politique d'ouverture à des publics éloignés mettent en œuvre des projets qui permettent d'impliquer et de valoriser ces publics de manière à modifier leur rapport à l'institution. Pour qu'ils deviennent des utilisateurs de l'offre de documents et de services et puissent s'approprier les espaces, il s'agit d'abord de les convaincre de la légitimité de leur présence en les mettant en position d'agir dans le lieu. Cette politique participative prend des formes variées selon les établissements, qui ne vont jamais de soi. Certains, assez rares, impliquent des usagers dans des décisions qui engagent la bibliothèque (sélection de documents, programmation d'action culturelle, réflexion sur l'aménagement et la décoration). La médiathèque Robert Desnos de Montreuil associe ainsi un club de jeunes lecteurs aux acquisitions de romans pour adolescents tandis que la bibliothèque Abbé Grégoire de Blois implique un groupe de lecteurs dans la présélection du prix Emmanuel Roblès, auparavant constituée des seuls bibliothécaires. D'autres mobilisent des usagers dans le cadre de l'action culturelle, soit pour leur offrir un espace d'expression (fresque, scène ouverte de slam ou chanson) ou de visibilité (exposition de travaux), soit pour les impliquer de manière plus active dans l'action culturelle en prenant appui sur leurs compétences propres (contes et récits de vie, musique ou dessin, couture ou cuisine, etc.) dans une double perspective de valorisation et de transmission.

La petite ville de Baume-les-Dames (25) constitue un cas exemplaire d'établissement qui, avec peu de moyens mais un fort engagement du personnel, est parvenu à impliquer tout un ensemble d'acteurs autour d'un projet collectif d'envergure. Il s'agissait de créer avec une classe de lycée professionnel un livre de cuisine, de la conception du projet à la vente en passant par la sélection et la réalisation des recettes, la rédaction des textes, le choix des visuels et la mise en livre. L'implication dans un projet de longue haleine, de sa conception à sa valorisation, a été déterminante dans la motivation des jeunes et a participé à modifier leur rapport à l'institution. Au-delà des premiers partenaires (la biblio-

thèque et le lycée professionnel), l'appui sur les ressources locales (commerçants, restaurateurs, professionnels du livre) en même temps que sur les fonds de la bibliothèque (collections patrimoniales et livres actuels) a permis d'inscrire le projet dans l'histoire et sur le territoire, de lui donner envergure et visibilité et, partant, de valoriser les participants tout en créant de nouveaux liens entre eux et avec d'autres.

\*\*\*

Des initiatives existent donc, quoique souvent localement, qui permettent un élargissement social des publics des médiathèques. Leur émergence et leur développement sont favorisés par les contextes particulièrement difficiles qui poussent à l'action. Elles reposent sur la cohésion des équipes (collaboration, accord sur les manières de faire, soutien et stimulation réciproques) et sur l'engagement désintéressé des personnels, au nom du travail bien fait et du service public, même si les rétributions (grade, primes, possibilité d'avancement) ne sont pas à la hauteur. Elles peuvent devenir une gageure si les tutelles réduisent les effectifs, exigent l'élargissement des horaires d'ouverture au public, voire réquisitionnent le personnel pour les ateliers périscolaires et demandent toujours plus avec moins de moyens, selon une tendance encouragée par les politiques de rationalisation des services publics. Elles demandent en tout cas que les collectivités fassent de la démocratisation culturelle l'une de leurs priorités et lui consacrent les moyens nécessaires, non pas comme fin en soi (en se contentant de l'augmentation de certains indicateurs chiffrés) mais comme outil du développement des individus en même temps que de la cohésion sociale.

## Bibliographie

- Ancel P. et Pessin A. (dir.), 2004, *Les non-publics. Les arts en réceptions*, t. 1 et 2, Paris - Budapest - Turin, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».
- Bertrand A.-M., Burgos M., Poissenot C. et Privat J.-M., 2001, *Les bibliothèques municipales et leurs publics. Pratiques ordinaires de la culture*, Paris, Éditions de la Bibliothèque publique d'information (BPI), coll. « Études et recherche », épuisé. En ligne : <http://editionsdelabibliotheque.bpi.fr/livre/?GCOI=84240100176630>
- Bonaccorsi J., 2001, « **Le livre déplacé, une bibliothèque hors-les-murs** », *Communication et langages*, vol. 127, p. 21-34.
- Bourdieu P., 1979, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun ».
- Butlen M., 2008, *Les politiques de lecture et leurs acteurs : 1980-2000*, Lyon, Institut national de recherche pédagogique.
- Chambon F., 2010, *Le rôle social des bibliothèques : quels terrains d'action et stratégies d'alliances pour la réduction des inégalités d'accès au savoir?*, mémoire d'étude, diplôme de conservateur de bibliothèques, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib).

- Chartier A.-M. et Hébrard J., 2000, *Discours sur la lecture : 1880-2000*, Paris, Bibliothèque publique d'information (BPI), Centre Pompidou/Fayard.
- Constantin D., 1998, « **L'opération villes-lecture** », *Bulletin des Bibliothèques de France*, vol. 43, n° 5, p. 22-26.
- Dubois V., 1999, *La politique culturelle. Genèse d'une catégorie d'intervention publique*, Paris, Belin, coll. « Socio-histoires » ; 2012, *Le politique, l'artiste et le gestionnaire : (re)configurations locales et (dé)politisation de la culture*, Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, coll. « Champ social ».
- Durand J.-P., Peyrière M. et Sebag J., 2006, *Bibliothécaires en prospective*, Paris, ministère de la Culture et de la Communication, département des études de la prospective et des statistiques (Deps).
- Evans C., Camus A. et Cretin J.-M., 2000, *Les habitués : le microcosme d'une grande bibliothèque*, Paris, Éditions de la Bibliothèque publique d'information, coll. « Études et recherche ».
- Grignon C. et J.-C. Passeron, 1989, *Le Savant et le populaire : misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard/Seuil.
- Maresca B. (dir.), Evans C. et Gaudet F., 2007, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet. Attractivité, fréquentation et devenir*, Paris, Éditions de la Bibliothèque publique d'information.
- Mauger G. et Poliak C., 1998, « **Les usages sociaux de la lecture** », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 123, p. 3-24.
- Mollier J.-Y. (dir.), 2000, *Où va le livre ?*, Paris, La Dispute, coll. « État des lieux », rééd. augmentée 2007-2008.
- Morel S., 2006, « **Une classe de Zep à l'Opéra de Paris. Enjeux et effets de l'action culturelle** », *Réseaux*, n° 137, p. 173-205.
- Nussbaum M. C., 1990, *Love's Knowledge: Essays on Philosophy and Literature*, New York/Oxford, Oxford University Press.
- Petit M., 1997, « **De la bibliothèque au droit de cité. Parcours de jeunes usagers des quartiers sensibles** », *Bulletin des Bibliothèques de France*, vol. 42, n° 1.
- Privat J.-M. (dir.), 1994, *Bibliothèque, école : quelles coopérations ?*, Créteil, Centre régional de documentation pédagogique (CRDP).
- Rabot C., 2014, « **La démocratisation culturelle par les bibliothèques de lecture publique, une préoccupation d'hier ?** », [en ligne] In : Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, Centre d'histoire de Sciences Po Paris, *La démocratisation culturelle au fil de l'histoire contemporaine*, Paris, 2012-2014. Disponible sur : <http://chmcc.hypotheses.org/482> [mis en ligne le 1<sup>er</sup> juin 2014].
- Seibel B. (dir.), 1995, *Lire, faire lire : des usages de l'écrit aux politiques de lecture*, Paris, Le Monde Éditions.
- Surel Y., 1997, *L'État et le livre : les politiques publiques du livre en France 1957-1993*, Paris, Montréal, L'Harmattan.
- Tabah D., 1997, « **Le rôle social et culturel des bibliothèques vu de Bobigny** », *Bulletin des Bibliothèques de France*, vol. 42, n° 1, p. 41-50.
- Tabet C., 2004, *La bibliothèque hors les murs*, Paris, Électre/Éditions du Cercle de la Librairie.